

LYON

## Ahmed Adam attend toujours son titre de séjour



Ahmed Adam, très impacté par la situation qu'il traverse ne souhaite pas être pris en photo. Celle-ci a été prise en 2018, le jour de son adoption. Il est entouré de ses parents adoptifs. Photo d'archives Progrès/Jean-Pierre AUGROS

**La pétition lancée, il y a moins d'un mois par la famille Augros, à l'adresse, notamment, du président de la République, pour obtenir un titre de séjour pour son fils adoptif atteint ce jour 1 140 signatures. Confortée mais lucide, la famille poursuit ses prises de contact pour atteindre ses objectifs.**

« Nous ne sommes plus seuls, mais maintenant, très, très nombreux à ne pas comprendre ni admettre la situation de notre fils, Ahmed Adam, adopté par un jugement du tribunal de la famille du 20 novembre 2018 qui se voit refuser l'asile par l'Ofpra

(Office français de protection des réfugiés et apatrides), soupire Jean-Pierre Augros. Ahmed est devenu notre fils, en conformité avec la loi et vit au sein de notre foyer, à notre charge. Le préambule de la Constitution et l'obligation du code civil prévoient que les enfants et les parents doivent s'apporter mutuellement secours. Nous agissons donc en conformité avec la loi ! Et Ahmed doit obtenir un titre de séjour afin de trouver chez nous une vie normale et notamment pouvoir travailler. »

tunité pour offrir des papiers sur un plateau à Ahmed. C'est une rencontre, des liens d'affection tissés au fil du temps devenus indestructibles. C'est également faire oublier ses souffrances à Ahmed, notre fils adopté, au sein d'un cocon familial. Nous poursuivons notre combat jusqu'à obtenir satisfaction. »

### Ébranler les décideurs

La famille a alerté les médias, nationaux et locaux. Elle a adressé un courrier à chacun des 59 maires de la métropole et à son président. « Nous voulons en effet que les élus sachent comment les citoyens français sont considérés et qu'ils leur viennent en aide en conséquence, précise Jean-Pierre Augros. Nous sommes sûrs de la légitimité de notre démarche et poursuivons toutes les actions pacifiques possibles pour ébranler les décideurs, qui, souvent, ne sont pas informés par leur entourage des événements que nous portons à leur connaissance ! L'information circule pourtant largement par et au-delà de la pétition, puisque la journaliste Julia Monfort, dans son ouvrage *Carnets de solidarité*, (édition Payot) a relaté la dramatique histoire d'Ahmed Adam et de sa famille adoptive. »

De notre correspondant  
Christian SALISSON

Contacts : pétition : <https://www.change.org/SoutenonsAhmed> ; [augrosjeanpierre@hotmail.fr](mailto:augrosjeanpierre@hotmail.fr)

## Ahmed et la famille Augros, une rencontre qui a changé leur vie

« Retraité et bénévole chez Habitat et Humanisme, j'ai rencontré Ahmed, en octobre 2017, au Bistrot des Amis, rue Verlet-Hanus (Lyon 3<sup>e</sup>) où je lui apprenais le français, explique Jean-Pierre Augros. Une sympathie est née entre nous. Elle s'est consolidée pendant sa convalescence après deux opérations qu'il a dû subir à Lyon, à la suite des mauvais coups reçus à Khartoum, capitale du Soudan, son pays. Pour l'aider à se reconstruire, psychologiquement et physiquement, nous l'avons, avec mon épouse, accueilli chez nous, puis les liens forts tissés entre nous nous ont conduit à l'adopter. Ahmed avait été victime, en 2013, d'une bastonnade de la part de la police locale qui poursuivait des manifestants contre la vie chère alors qu'il travaillait chez son employeur, un garagiste. Plus il clamait son innocence, plus il était frappé. Face à cette situation, sa famille soudanaise lui a conseillé de fuir pour sauver sa peau. Il est arrivé en France, après de multiples et dangereux périple, notamment, sur un boat people avec 127 autres migrants, dont sept se sont noyés en traversant la Méditerranée. Les coups reçus ont nécessité une greffe d'organe, plus tard à Lyon Sud. »

LYON 9E

## Fresque Archéo'Mur : le projet toujours d'actualité



Les membres du bureau de l'association Archéo'Mur : Pascal Decanter, Philippe Namour et Elisabeth Bandin. Photo Progrès/Dominique GOURAT

**La commission patrimoine du conseil de quartier Vaise-Industrie-Rochecardon a fondé l'association Archéo'Mur qui souhaite ajouter un nouvel élément au patrimoine du 9<sup>e</sup>. A l'angle des rues des Docks et Marcuit, une fresque historique lèvera le voile sur le passé néolithique de ce quartier à l'histoire pluri-millénaire.**

« Notre idée, c'est de mettre en valeur les richesses et trouvailles archéologiques du quartier de l'Industrie, du néolithique à nos jours », expose Pascal Decanter, secrétaire de l'association Archéo'Mur.

Philippe Namour, membre de l'Association de liaison pour le patrimoine et l'archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne (Apara), en est le président. Il détaille : « C'est en ce lieu que se sont sédentarisés les premiers ancêtres des Lyonnais dont on trouve les traces d'épandages d'objets lithiques, c'est-à-dire de pointes de flèches et de lances éparpillées. Ce qui prouve qu'ici, on est passé du chasseur-cueilleur du paléolithique au cultivateur qui marque l'arrivée de l'ère néolithique et de la sédentarisation. On y a aussi trouvé des tumuli (tombeaux gaulois qui datent du second âge de fer, de -500 à -100 av. JC). »

### Le choix des habitants

Après avoir éclairé la gare de Vaise de leur fresque symbolisant la place des femmes dans les transports, Céleste Gangolphe et Vincent Leclère présenteront deux projets de maquettes aux habitants qui seront invités à choisir celle qui sera réalisée sur le mur de l'immeuble, à l'angle des rues des Docks et Marcuit.

Initialement prévu avec les élèves du groupe scolaire Antonin-Laborde, le projet n'aurait pu commencer qu'en septembre 2021 pour se terminer en 2022 avec l'année scolaire, ce qui est incompati-

ble avec les exigences des mécènes qui ont chaleureusement accueilli cette intention apparue sous le mandat du précédent maire, Bernard Bochart, par qui ont pu s'établir les contacts avec la SERL, les promoteurs SIER et Spirit Immobilier, ainsi que l'entreprise Demathieu-Bard.

Soutenu par la direction des Affaires culturelles, le service archéologique de la ville de Lyon et la mairie du 9<sup>e</sup>, ce projet reconnu d'intérêt général a obtenu le rescrit fiscal qui permet aux entreprises de déduire les dons de leurs impôts.

« L'important, c'est de montrer que ce quartier neuf où sont présentes des sociétés hi-tech recèle une histoire beaucoup plus ancienne », rappelle Philippe Namour.

De notre correspondante  
Dominique GOURAT

Les fouilles des Tumuli gaulois sont présentées par le service archéologique de la ville de Lyon avec le lien suivant : <http://www.archeologie.lyon.fr/archeo/sections/fr/sites/archeologiques/69009lyon>  
Si vous souhaitez adhérer à l'association et soutenir le projet, vous pouvez consulter le site : [archeo-mur.fr](http://archeo-mur.fr)

AVEC LE  
**VIAGER SOLIDAIRE**  
VOUS  
**ÊTES GAGNANT**  
Bouquet et rente garantis.  
Anticipation et Accompagnement au  
**04 78 47 70 15**  
Société à but non lucratif  
[WWW.VIAGER-SOLIDAIRE.FR](http://WWW.VIAGER-SOLIDAIRE.FR)



239291000